

Point  
Com'

Saint-Pierre  
de Bressieux

Numéro  
spécial

Mai  
2023



Chers amis St Pierrois,

Cela fait maintenant trois ans que notre équipe est en place. Nous vous proposons de faire le point de l'activité de notre conseil municipal qui arrive donc à la moitié de sa mandature.

A ce jour, nous pouvons dire que sur le plan de l'ambiance générale, tous les élus restent heureux de se retrouver à chaque conseil municipal, ce qui génère un climat favorable et positif d'où une activité soutenue durant ces trois premières années que nous allons vous exposer ci-après.

C'est dans ce même climat que les agents communaux vous accueillent aux permanences de la mairie, à l'agence postale communale, mais aussi aux services périscolaires. Les agents techniques s'affèrent à maintenir un entretien des bâtiments et de la voirie nécessaire au bon fonctionnement général.

**Globalement**, les dépenses d'investissement 2022 sont toutes couvertes par des subventions et/ou par un emprunt.

Sur ce dernier point, les charges de remboursement globales sont aujourd'hui inférieures à ce qu'elles étaient en 2020 sachant que des concours importants se sont terminés. (L'encours de l'ensemble de nos prêts bancaires représente 3,25 ans de notre excédent de fonctionnement 2022, ce qui est un bon ratio.)

Pour 2022, notre budget de fonctionnement a présenté 774 000 € de recettes avec en fin d'année un excédent de 217 000 € après déduction des dépenses de fonctionnement. Soit 28% des ressources, là aussi le ratio est bon.

Nous ne souhaitons pas vous exposer des points trop techniques « indigestes » ce qui serait fastidieux, les chiffres repris ci-dessus le sont « à la louche », **mais sachez que nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.**

**Transparence oblige !**

Nous prévoyons donc une année de « pause » pour « digérer » les réalisations énumérées ci-après car il faut bien savoir que les subventions sont versées avec des délais qui se comptent en mois, trimestres, semestres...et même années !

Pour exemple l'une d'entre elles demandée en décembre 2020 ne nous sera versée qu'en mai....2024 ! Idem pour les retours de TVA.

Ces délais sont comblés par des concours bancaires « relais » sans lesquels rien ne serait possible !

Ces avances sont déjà remboursées en partie par les sommes déjà versées.

Ces faits n'altèrent en rien notre situation financière mais représentent de gros décalages qui nous imposent une pause...

Celles-ci étant par nature limitées dans le temps, nous vous rassurons sur nos intentions de continuer une activité soutenue pour la seconde moitié de notre mandature ! Selon nos moyens bien sûr ! Il nous reste des choses à faire !

Notre conseil municipal est fertile en matière d'idées ! Nous sommes ouverts à vos suggestions...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite !

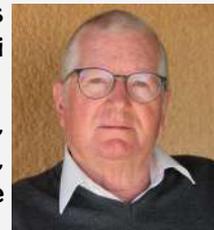
Pour terminer, la municipalité n'a aucune intention d'augmenter la part communale de vos impôts locaux !

Les bases imposables ont été revues par les services fiscaux en début d'année et ont fait l'objet d'une réévaluation d'environ 7%.

Attention ! il ne s'agit que de l'augmentation de la base et non pas de l'impôt ! Cette base c'est le loyer hypothétique d'un bien si on avait à le louer, elle sert au calcul de l'impôt par lui-même.



EDITO



Henri FAURE,  
Maire

**Voici les différents points pour lesquels nous vous devons des informations :**

**Instauration d'ateliers d'anglais en novembre 2020** pour les élèves de notre école deux fois par semaine (actuellement les lundis et jeudis) pendant le temps périscolaire. C'est Kirby MORBY qui a débuté et assuré cet enseignement jusqu'au mois dernier. Pour des raisons familiales, elle a passé le relais à Dominique DEMACHY habitant notre commune. Ces deux personnes sont professeures d'anglais bien sûr. Le coût est pris en charge par la mairie, il est pour les parents inclus dans le prix de la garderie.

### **Installation d'un panneaux lumineux d'annonce en mars 2021**

Projet subventionné à 50% par la région. C'est un moyen d'information qui touche toutes celles et ceux qui se rendent en mairie, au bureau de poste, au commerce local, à l'école ou traversent tout simplement le village, soit vraisemblablement, une majorité qui peut ainsi profiter d'une information rapide sans aucune démarche.

Placé dans une zone limitée à 30 km/h, au cœur du village, c'est donc un emplacement optimal.

### **Changement de prestataire pour nos 3 photocopieurs**

Notre commune était liée depuis des années à un prestataire indélicat pour la location et la maintenance de trois photocopieurs : 2 pour la mairie/agence postale et 1 pour l'école.

Lors de l'installation de notre conseil municipal, nous avons été étonnés du coût de la prestation très largement au dessus du marché : 17 000 €/an. Elle comprenait la location, 30 000 photocopies/an et une sauvegarde externalisée. Le contrat d'une durée de 5 ans 1/2 était assorti d'une pénalité initiale de 63 000 € en cas de sortie avant le terme. Terme qui était repoussé par le biais d'avenants profitables pour le prestataire, et bien sûr à son initiative. Cette dépense importante était logée sur une ligne budgétaire incluant d'autres dépenses ce qui explique qu'elle n'ait pas été détectée depuis.

Après attaches auprès de nos voisins, cette dépense correspondait à l'utilisation de 8 appareils au lieu de 3 et avec 10 fois plus de copies.

Avec le conseil de notre avocat, nous avons, au 1<sup>er</sup> avril 2021, résilié le contrat et sommes passés chez un concurrent proposant les mêmes services pour un coût annuel de 7 000 €/an...

**Soit une économie 10 000€/an**

A ce jour, nous n'avons réglé aucune pénalité, et ne faisons l'objet d'aucune poursuite à l'initiative du fournisseur abusif, car on peut considérer qu'il s'agit d'un abus de confiance sans compter qu'il s'agit également d'argent public. Ce type d'agissement n'est paraît-il pas rare... Devant la perte de sens moral des pratiques commerciales des grands groupes qui sont de plus en plus agressives, nous sommes tous des victimes potentielles. Vigilance !

### **Arborisation du parking du gymnase et de l'école**

Travail assuré par nos agents techniques. 12 arbres qui ont été plantés dont 2 devant notre école.

**Elévation d'une antenne relais téléphonique/4G tous opérateurs** pour assurer une bonne couverture de notre territoire communal. Aucun coût supporté par la commune s'agissant d'un programme national. La commune a manifesté son intérêt pour ce projet sans tarder. Elle a collaboré pour trouver le terrain nécessaire permettant ainsi une couverture maximale et a accompagné les techniciens pour rendre ce projet réalisable. C'est notre réactivité qui nous permet de téléphoner sans entrave à ce jour...

**Organisation d'un marché de Noël** en décembre 2021 avec le concours de nos associations locales . Succès des deux premières éditions. A noter le travail sans relâche d'une équipe de bénévoles motivée. A poursuivre !

### **Réalisation de l'étude de la sécurisation de la traversée de notre village**

Cette étude est et sera la clé de ce projet. Elle est obligatoire pour débiter des travaux qui s'étaleront sur plusieurs mandatures compte tenu de leur importance. L'étude prévoit une réalisation par tranche pouvant être échelonnées dans le temps.

### **Aménagement progressif des allées du cimetière**

Suite à l'interdiction d'utilisation de désherbants chimiques, nous avons réalisé un revêtement pour les allées principales et tenté un engazonnement des secondaires perturbé par un été 2022 très chaud qui a retardé ce projet mais va toutefois se poursuivre. Soyons patients !

**Aménagement de deux appartements** terminé en août 2022 au-dessus de la mairie.

L'un de 60 m<sup>2</sup>, l'autre de 40 m<sup>2</sup>. Ces locaux étaient vides, les travaux ont été en très grande partie réalisés par nos employés communaux pour un coût plus que modique avec un encadrant compétent en matière de bâtiment. (Coût global 75 000€ avec un emprunt de 55 000€/15 ans). Les loyers perçus laissent un excédent de 8 000€/an, annuité de prêt payée. Réalisation très bénéfique, seules les araignées et les souris sont mécontentes !

**Réfection d'un chemin forestier sur le conseil et l'égide de l'ONF** pour rendre possible l'accès des secours, et notamment des pompiers s'agissant d'une zone plantée de résineux. Cette piste a été aménagée avec des zones de dégagement donnant la possibilité de rebrousser chemin à des véhicules lourds. C'est aussi une voie agréable et beaucoup plus accessible pour tous ceux qui aiment profiter de la nature composant l'intéressant territoire de notre commune... (coût : 101 000€ HT subventionné à hauteur de 80% du HT)

**Extension de la vidéo protection** au parking de l'école et à la zone des salles des fêtes et de sport. Ces équipements ont déjà hélas, démontré leur utilité.

**Isolation extérieure et remplacement des menuiseries** du logement communal de l'ancienne poste. Ces travaux s'avéraient urgents et indispensables pour assurer aux occupants un confort décent, très attendu et digne de notre époque. Nous pouvons parler de la suppression d'une « passoire thermique ».

**Changement du système d'acheminement des combustibles vers la chaudière** chauffant la mairie, l'école, le gymnase, la salle paroissiale et l'église. Ces travaux ont limité grandement les pannes récurrentes que nous connaissions occasionnant des désagréments plus qu'ennuyeux surtout pour l'école. Le problème de l'énergie et principalement du chauffage restent au cœur de nos réflexions pour limiter autant que faire se peut les coûts et conserver des systèmes fiables.

**Réaménagement de notre agence postale communale**

Après la création des appartements de l'étage, le hall d'entrée aurait été commun poste/appartements, d'où un déplacement de l'entrée en façade et un réaménagement complet et sécurisé de notre agence. Cet espace accueille également des personnes extérieures au village...

**Réfection de l'escalier donnant accès à l'église** pour le rendre plus agréable à l'œil et surtout plus sécurisé. Sauf erreur, rien n'avait été fait depuis 1886, année de construction de cet imposant bâtiment ! Cent pour cent de la tâche a été assurée par notre valeureuse équipe communale... Encore bravo à eux !

**Construction d'une salle des fêtes terminée en décembre 2022**

L'idée initiale était de rendre polyvalente la salle de sport, idée vite abandonnée de par des travaux complexes et supérieurs en coût par rapport à une construction.

La décision a été prise très rapidement sur l'emplacement que vous connaissez sachant que la commune était déjà propriétaire du terrain. Le gain de temps occasionné nous a fait économiser beaucoup d'argent en évitant les hausses des matériaux et des taux d'intérêts. Economies accentuées par l'efficacité de l'équipe communale déjà citée qui a largement participé...

Vous connaissez le résultat et la qualité de cet ouvrage envié par nos voisins !

En résumé : Projet subventionné à hauteur de 662k€ et financé par emprunt pour un montant de 360 k€.

**Chemin des Jeunes d'Autrefois** (en face du monument aux morts) : Remise en état renforcée suite au dégât des eaux pluviales récurrent sachant que la pente, assez forte, accentue les effets du ruissellement.

**Réfection des murs du cimetière bordant la départementale mai 2023**

Cette décision fait suite au déménagement des conteneurs à ordures au parking « Pré du Piraud ». L'ensemble de ces travaux agrémenteront l'entrée de notre village et son image. Nous nous limiterons à ces travaux pour 2023, ceux relevant du simple entretien se poursuivront bien sûr !

# Point finances



## Section fonctionnement



**Dépenses : 858 380,12 €**

- 11 Charges à caractère général
- 12 Charges du personnel
- 23 Virement à la section d'investissement
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles



**Recettes : 858 380,12 €**

- Résultat d'exploitation reporté
- Produit des services
- Impôts et taxes
- Impositions directes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courantes

## Section investissement



**Dépenses : 706 531,16€**

- 16 Emprunts dettes assimilées
- 20 Immobilisation incorporelles
- 21 Immobilisation Corporelles
- 41 Opérations patrimoniales



**Recettes : 706 531,16€**

- 21 Virement de la section de fonctionnement
- 10 Dotation fonds divers et réserve
- 13 Subvention d'investissement
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 1 Solde d'exécution reporté
- 41 Opérations patrimoniales (opération d'ordre)

# Scolaire et périscolaire



Depuis janvier, les différents projets et rencontres se mettent en place.

Tout d'abord, les élèves ont fêté carnaval à l'école. Chacun a pu se déguiser et partager avec les copains un moment convivial lors des ateliers d'avant vacances.

Dans le cadre de la semaine des jeux olympiques et paralympiques et de notre labellisation génération 2024, une demi journée a été organisée durant laquelle les enfants ont pu s'essayer à différents sports adaptés : acrosport, pétanque, foot ou encore parcours de motricité.



En sport, le cycle piscine s'est achevé au mois de mars. Les élèves de GS, CP et CE1 ont beaucoup progressé et ont su évoluer plus aisément dans le bassin. Les autres classes, quant à elles, continuent leurs séances de sport avec l'association Brézins sport. Après le Kinball et le basket, c'est au tour du floorball. Il s'agit d'un sport collectif qui consiste, grâce à une cross et une balle, à marquer des points par équipe.

La ludothèque est aussi intervenue à l'école. Ce fut pour tous les élèves l'occasion de jouer ensemble mais aussi de découvrir de nouveaux jeux coopératifs et collaboratifs. Une rencontre a également eu lieu avec l'association des Jeunes d'Autrefois. Cette fois-ci ce sont les plus jeunes qui ont partagé un moment ludique avec les plus anciens. Ce fut une rencontre très riche clôturée par un goûter offert par l'association.

L'équipe enseignante continue le travail autour de l'environnement et notamment la mise en place d'un jardin. Grâce à l'obtention d'une subvention "Grenoble capitale verte", nous avons pu acheter un récupérateur d'eau qui nous permettra d'arroser les plantations. Les 3 classes sont aussi engagées dans des projets autour de l'environnement. Les élèves de maternelle, dans le cadre des ENS, ont effectué le 28 avril dernier une sortie à la Tourbière des planchettes pour observer quelques éléments de la nature. Les classes de cycle 2 et 3 ont, quant à elles, 2 sorties à venir dans le cadre d'un projet sur le cycle des eaux.



Ce milieu d'année a été marqué aussi par la venue des pompiers de St Etienne de St Geoirs à l'école à deux reprises. Tout d'abord, 3 d'entre eux sont venus dispenser une formation aux gestes de 1er secours aux élèves de cycle 2 et 3. Puis, dans le cadre d'un exercice incendie, au plus grand bonheur des élèves de maternelle, ceux-ci ont eu la chance de visiter le camion incendie, essayer un casque et tenir une lance à incendie.

L'année scolaire n'est pas finie. Plusieurs sorties sont encore prévues dont la sortie de fin d'année qui aura lieu le vendredi 9 juin. Nous irons au festival l'enfance de L'art à St Péray. Les classes pourront assister à plusieurs spectacles (danse, cirque, mimes...) et évoluer en danse lors d'un atelier.

Enfin, les enfants se préparent depuis le retour des vacances d'avril, avec une chorégraphe, à la fête de l'école qui aura lieu **le samedi 1er juillet**.

Petit goûter organisé à l'occasion du dernier atelier d'anglais organisé pendant le temps périscolaire par Kirby MORBY.

M. le Maire a souhaité être présent pour la remercier très chaleureusement et en a profité pour souhaiter la bienvenue à Dominique DEMACHY, professeure d'anglais qui a pris le relais depuis la rentrée des vacances de Pâques, les lundis et jeudis.

Convaincu des bénéfices que pouvaient en tirer les enfants dès le plus jeune âge, Monsieur le Maire a rappelé combien il était attaché à ces ateliers qu'il souhaite pérenniser le plus longtemps possible au grand plaisir des enfants.



# Hommage à Joseph BRAYMAND

Joseph BRAYMAND que tous nous connaissons sous le surnom familial de « Jojo » incarnait la gentillesse et la bienveillance.

Avec son épouse, il exploitait le café du « pied du village » depuis 1960, jusqu'à leur retraite en 1991.

Ce point de rencontre accueillant permettait notamment aux ST PIERROIS de « faire leur tiercé » car Jojo transmettait les paris « PMU », chaque dimanche matin.

Il y avait affluence et l'après midi les boulistes étanchaient leur soif dans cet établissement.

En outre, Jojo assurait une tournée d'épicerie ambulante dans les villages jouxtant ST PIERRE, il était connu comme « distributeur de bonbons et sucettes » par les enfants qui ne manquaient pas d'attendre son passage.

Attaché à une vie et des plaisirs simples mais aussi aux valeurs morales d'une époque qui a du mal à se perpétuer, il a été un acteur de la convivialité ST PIERROISE.

Merci Jojo.

Condoléances à toute sa famille.



## Intercommunalité

**Bièvreisère**  
communauté

*Vous souhaitez intégrer le  
Conseil de Développement ?*

→ Déposez votre candidature en ligne sur le site internet, [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com)

ou

→ Envoyez votre candidature par mail à [nicole.carra@bievre-isere.com](mailto:nicole.carra@bievre-isere.com)

ou

→ Envoyez votre candidature par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Bièvre Isère Communauté  
Conseil de Développement  
ZA Grenoble Air Parc  
1 avenue Roland Garros  
38590 Saint-Etienne de Saint-Geoirs



Date limite de candidature  
30 juin 2023



**Bièvreisère**  
communauté

**Bièvreisère**  
communauté



**Conseil de  
Développement  
BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ**

Vous habitez ou travaillez sur le territoire de Bièvre Isère ?

Vous êtes intéressé(e) par la vie de votre territoire ?

Vous voulez participer aux débats sur l'avenir de Bièvre Isère ?

Vous souhaitez dialoguer et innover ensemble ?

Alors candidatez et devenez membre du Conseil de Développement

